

Communiqué de presse sur les résultats du deuxième trimestre de 2022

La Banque Scotia annonce les résultats de son deuxième trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). La version complète du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 30 avril 2022, est disponible sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2022 — résultats présentés (comparaison avec T2 2021)

- Bénéfice net de 2 747 millions de dollars, comparativement à 2 456 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 2,16 \$, comparativement à 1,88 \$
- Rendement des capitaux propres¹⁾ de 16,2 %, comparativement à 14,8 %

Faits saillants du deuxième trimestre de 2022 – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec T2 2021)

- Bénéfice net de 2 765 millions de dollars, comparativement à 2 475 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 2,18 \$, comparativement à 1,90 \$
- Rendement des capitaux propres de 16,4 %, comparativement à 14,9 %

TORONTO, le 25 mai 2022 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 747 millions de dollars pour son deuxième trimestre, comparativement à 2 456 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action (le « BPA ») s'est établi à 2,16 \$, comparativement à 1,88 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le deuxième trimestre s'est établi à 2 765 millions de dollars et le bénéfice dilué ajusté par action a augmenté, passant de 1,90 \$ pour l'exercice précédent à 2,18 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 16,4 %, contre 14,9 % pour l'exercice précédent.

« Nous sommes satisfaits de la très forte hausse de 15 % du BPA ainsi que du rendement des capitaux propres de 16,4 %. Grâce à la croissance soutenue de 13 % des prêts, à l'amélioration de la marge nette sur intérêts et aux solides bilans des clients, conjugués à la gestion prudente des dépenses, la Banque est en bonne posture pour accroître son bénéfice, a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

Le bénéfice du Réseau canadien a augmenté de 27 % par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats sont attribuables à l'augmentation des revenus découlant de la croissance robuste des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises, aux revenus substantiels tirés des frais, à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et au levier d'exploitation positif pour un sixième trimestre d'affilée.

Le bénéfice des Opérations internationales a poursuivi sa vigoureuse reprise et a dépassé les 600 millions de dollars pour le trimestre écoulé grâce à la forte croissance des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises, à l'élargissement de la marge et à l'amélioration continue des revenus tirés des frais, qui ont donné lieu à une augmentation des revenus de 4 % en plus de générer un levier d'exploitation positif et d'entraîner une diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine mondiale a enregistré une hausse de 9 % attribuable à l'augmentation des revenus tirés des commissions de courtage, des honoraires liés aux fonds communs de placement et des revenus d'intérêts nets, soutenue par la forte croissance des prêts et des dépôts.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice de 488 millions de dollars. La forte croissance des revenus et des prêts dans les services bancaires aux sociétés et les services bancaires d'investissement a été contrebalancée en partie par la baisse des revenus tirés des services liés aux marchés financiers en raison de la conjoncture du marché.

La Banque demeure bien capitalisée avec un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1³⁾ qui s'est établi à 11,6 %. Sa forte autogénération de capital lui permettra de continuer à croître conformément à ses objectifs stratégiques, tout en assurant aux actionnaires un rendement sur leur capital investi. La Banque a annoncé une hausse du dividende trimestriel de 0,03 \$ par action.

« Je suis fier des nombreuses distinctions obtenues par la Banque Scotia au cours du trimestre, en particulier le prix de la meilleure utilisation de la technologie aux fins de l'expérience client en général dans le cadre des prix Global Digital CX Banking Awards 2022 décernés par *The Digital Banker*. Ce prix vient soutenir les efforts de la Banque en matière d'innovation, de numérisation et de modernisation visant notre organisation, dans le but de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients », a indiqué Brian Porter. « La Banque Scotia continue également de faire preuve de leadership en tant qu'employeur de choix, ayant récemment été reconnue pour une troisième fois d'affilée en tant qu'un des Meilleurs lieux de travail au Canada par l'Institut Great Place to Work. Également, nous concrétisons notre engagement à promouvoir l'inclusion des femmes et de créer un lieu de travail plus équitable et diversifié, ce qui nous a permis de figurer au palmarès 2022 Women Lead Here du *Globe and Mail*, qui reconnaît les sociétés canadiennes présentant une mixité des genres exemplaire au sein de sa direction. »

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 7.

²⁾ Se reporter à la page 51 du rapport de gestion du rapport trimestriel aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque, disponible à www.sedar.com, pour une description de cette mesure. Cette description est intégrée par renvoi au présent document.

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF (novembre 2018).

Faits saillants financiers

Résultats présentés	Trimestres clos le			Semestres clos le	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>					
Revenus d'intérêts nets	4 473 \$	4 344 \$	4 176 \$	8 817 \$	8 527 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 469	3 705	3 560	7 174	7 281
Total des revenus	7 942	8 049	7 736	15 991	15 808
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	219	222	496	441	1 260
Charges autres que d'intérêts	4 159	4 223	4 042	8 382	8 250
Charge d'impôt sur le résultat	817	864	742	1 681	1 444
Bénéfice net	2 747 \$	2 740 \$	2 456 \$	5 487 \$	4 854 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	78	88	90	166	180
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 669 \$	2 652 \$	2 366 \$	5 321 \$	4 674 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	74	44	77	118	120
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 595 \$	2 608 \$	2 289 \$	5 203 \$	4 554 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)					
De base	2,16 \$	2,15 \$	1,89 \$	4,32 \$	3,76 \$
Dilué	2,16 \$	2,14 \$	1,88 \$	4,30 \$	3,74 \$

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 179 millions de dollars, contre 927 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 183 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 252 millions de dollars, ou de 27 %. L'augmentation découle surtout de la hausse des revenus et de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 22 millions de dollars, ou de 2 %. La diminution découle essentiellement de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par l'accroissement des revenus.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a été de 2 380 millions de dollars, contre 1 838 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 2 388 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 542 millions de dollars, ou de 29 %. La hausse découle surtout de la croissance des revenus et de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Opérations internationales

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 605 millions de dollars, contre 420 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 613 millions de dollars, en hausse par rapport à 429 millions de dollars. L'augmentation s'explique par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, par le repli des charges autres que d'intérêts et par la hausse des revenus, atténués par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 60 millions de dollars, ou de 11 %, comparativement à 545 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 61 millions de dollars, ou de 11 %, comparativement à 552 millions de dollars pour le trimestre précédent. Cette hausse est attribuable en majeure partie à la diminution de l'impôt sur le résultat, à la baisse des charges autres que d'intérêts et à l'augmentation des revenus.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 150 millions de dollars, ce qui représente une montée de 341 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 165 millions de dollars, en hausse de 338 millions de dollars. L'augmentation s'explique avant tout par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, contrebalancé en partie par la diminution des revenus, l'augmentation de l'impôt sur le résultat et l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Performance financière en dollars ajustés et en dollars constants

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars ajustés et en dollars constants. L'analyse en dollars constants ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR à la page 7). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur d'évaluer la performance des activités courantes.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 605 millions de dollars, contre 403 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté pour se chiffrer à 613 millions de dollars, contre 411 millions de dollars. L'augmentation s'explique par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'augmentation des revenus, atténués par l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 58 millions de dollars, ou de 10 %, comparativement à 547 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 58 millions de dollars, ou de 10 %, comparativement à 555 millions de dollars pour le trimestre précédent. Ces augmentations s'expliquent par la baisse des charges autres que d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, atténuée par la diminution des revenus.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 150 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 387 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 386 millions de dollars pour se chiffrer à 1 165 millions de dollars. Cette augmentation s'explique par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créance, l'augmentation des revenus et la baisse des charges autres que d'intérêts, facteurs contrés en partie par l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 407 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 35 millions de dollars, ou de 9 %. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus d'intérêts nets, des commissions de courtage et des honoraires liés aux fonds communs de placement.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 5 millions de dollars, ou de 1 %. L'augmentation des revenus d'intérêts nets et la diminution des charges ont été contrebalancées par la baisse des honoraires liés aux fonds communs de placement et des commissions de courtage, ainsi que par l'incidence de 2 % des commissions de performance saisonnières au cours du trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 819 millions de dollars, soit une hausse de 29 millions de dollars ou de 4 %. L'augmentation des honoraires liés aux fonds communs de placement, des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets a été atténuée par la hausse des charges liées aux volumes et l'incidence de 7 % de la hausse saisonnière des commissions de performance au cours de l'exercice précédent.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 29 millions de dollars, ou de 6 %, pour se chiffrer à 488 millions de dollars, en raison de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la baisse des revenus autres que d'intérêts, facteurs contrés en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets, le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 73 millions de dollars, ou de 13 %, en raison de la baisse des revenus et du fait que le trimestre comptait trois jours de moins, partiellement contrebalancés par la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 11 millions de dollars, ou de 1 %, pour se chiffrer à 1 049 millions de dollars. La diminution est le résultat de la hausse des charges autres que d'intérêts et de l'incidence défavorable de la conversion des devises, neutralisées en partie par la croissance des revenus et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Autres

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 10 millions de dollars, contre un bénéfice net de 130 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul de 140 millions de dollars est principalement attribuable à la baisse importante des profits sur les placements et à la hausse des charges autres que d'intérêts, contrebalancées en partie par l'apport plus élevé des activités de gestion de l'actif et du passif.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 57 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, hausse qui tient surtout à l'apport plus élevé des activités de gestion de l'actif et du passif.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 77 millions de dollars, contre un bénéfice net de 177 millions de dollars. La diminution de 254 millions de dollars s'explique avant tout par la baisse importante des profits sur les placements et l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif. Ces facteurs ont été atténués par le repli des charges autres que d'intérêts, par suite surtout de l'investissement accru de la Banque dans le programme de fidélisation SCÈNE au cours de l'exercice précédent.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 219 millions de dollars, contre 496 millions de dollars, en baisse de 277 millions de dollars, ou de 56 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 20 points de base pour s'établir à 13 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 187 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 696 millions de dollars. Les reprises sur dotations pour la période à l'étude s'expliquent principalement par l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille de prêts aux particuliers, en partie contrebalancée par la croissance du portefeuille. Les reprises sur dotations élevées à l'exercice précédent s'expliquent surtout par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, surtout dans le secteur Opérations internationales.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 406 millions de dollars, contre 1 192 millions de dollars, soit une baisse de 786 millions de dollars, ou de 66 %, principalement attribuable à la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans l'ensemble des portefeuilles. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 24 points de base, en baisse de 56 points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 219 millions de dollars, contre 222 millions de dollars, soit une baisse de 3 millions de dollars, ou de 1 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances est demeuré stable à 13 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 187 millions de dollars, contre une reprise nette de 183 millions de dollars. La reprise nette pour le trimestre écoulé tient compte d'un montant de quelque 210 millions de dollars attribuable aux reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 qui n'étaient plus nécessaires, principalement dans le portefeuille de prêts aux particuliers, ce qui illustre l'amélioration de la qualité du crédit, et aux reprises visant des entreprises du secteur de l'énergie en raison de la hausse des prix des produits de base. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la croissance des portefeuilles et l'incidence des prévisions macroéconomiques.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 406 millions de dollars, contre 405 millions de dollars, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des prêts aux entreprises nouvellement classés comme étant douteux, principalement dans le secteur Opérations internationales, en grande partie contrebalancée par la diminution des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux dans les secteurs Réseau canadien et Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 24 points de base, inchangé par rapport au trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 441 millions de dollars, contre 1 260 millions de dollars, en baisse de 819 millions de dollars, ou de 65 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 28 points de base pour s'établir à 13 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 370 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 694 millions de dollars. Les reprises sur dotations étaient principalement concentrées dans le portefeuille de prêts aux particuliers, en raison de l'amélioration de la qualité du crédit, et dans le portefeuille de prêts aux entreprises du secteur de l'énergie en raison de la hausse des prix des produits de base, facteurs en partie contrebalancés par la croissance du portefeuille. Les reprises sur dotations comprennent un montant d'environ 420 millions de dollars (200 millions de dollars au 30 avril 2021) de reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 qui n'étaient plus nécessaires.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 811 millions de dollars, contre 1 954 millions de dollars, soit une baisse de 1 143 millions de dollars, ou de 58 %, principalement attribuable à la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans l'ensemble des portefeuilles. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 24 points de base, en baisse de 40 points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 5 375 millions de dollars au 30 avril 2022. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 5 294 millions de dollars, en baisse de 198 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La baisse a découlé essentiellement des reprises sur les dotations au titre des prêts productifs attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille et à l'incidence de la hausse des prix des marchandises.

Le compte de correction de valeur sur les prêts productifs a diminué pour s'établir à 3 690 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 869 millions de dollars au 31 janvier 2022. La baisse se rapporte essentiellement au portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien et aux Services bancaires et marchés mondiaux, en raison des reprises attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille ainsi que des reprises sur le compte de correction de valeur dans le portefeuille d'entreprises du secteur de l'énergie du fait de la hausse des prix des marchandises.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a diminué, passant de 1 623 millions de dollars au trimestre précédent à 1 604 millions de dollars. La baisse est principalement attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers du secteur Opérations

internationales, du fait de la diminution des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans l'ensemble des marchés pour le trimestre écoulé.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 4 264 millions de dollars au 30 avril 2022, comparativement à 4 435 millions de dollars au trimestre précédent, et cette baisse est attribuable principalement à la diminution du montant net des prêts nouvellement classés comme étant douteux. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 60 points de base au 30 avril 2022, ce qui représente une baisse de quatre points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 421 millions de dollars au 30 avril 2022, ce qui représente une baisse de 66 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est attribuable à la diminution du montant brut des prêts douteux découlant du nombre moindre de prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux et des radiations de prêts aux entreprises. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 068 millions de dollars au 30 avril 2022, ce qui représente une baisse de 29 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, la diminution du montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux particuliers ayant été contrée en partie par la hausse du montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux entreprises. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 23 millions de dollars au 30 avril 2022, inchangé par rapport au trimestre précédent. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 148 millions de dollars au 30 avril 2022, en baisse de 57 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du remboursement d'un compte et de la diminution des prêts nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,37 % au 30 avril 2022, ce qui représente une baisse de quatre points de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,41 %.

Ratios de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque¹⁾ s'établissait à 11,6 % au 30 avril 2022, ce qui correspond à une baisse d'environ 40 points de base par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout des rachats d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque, de la hausse de la participation de la Banque dans Scotiabank Chile et des variations dans l'évaluation des titres de placement, facteurs contrés en partie par l'incidence de la réévaluation des obligations au titre des régimes de retraite et d'autres éléments. L'autogénération de capital a été neutralisée par la croissance interne des actifs pondérés en fonction des risques dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Le ratio de T1 de la Banque¹⁾ s'établissait à 12,8 % au 30 avril 2022, en baisse d'environ 60 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio total des fonds propres de la Banque¹⁾ s'établissait à 15,0 % au 30 avril 2022, en baisse d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du remboursement des débetures subordonnées FPUNV d'un montant de 1,25 milliard de dollars et des incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, contrebalancés en partie par les émissions de débetures subordonnées FPUNV de 1,75 milliard de dollars et de 1,25 milliard de dollars américains au cours du trimestre.

Le ratio de levier²⁾ s'établissait à 4,2 % au 30 avril 2022, en baisse d'environ 20 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des fonds propres de T1 moins élevés et de l'accroissement important des actifs au bilan et hors bilan de la Banque.

Le ratio TLAC³⁾ atteignait 30,1 % au 30 avril 2022, ce qui correspond à une hausse d'environ 180 points de base par rapport au trimestre précédent attribuable surtout à l'émission nette d'instruments de TLAC au cours du trimestre et aux incidences susmentionnées sur le ratio total des fonds propres.

Le ratio de levier TLAC³⁾ s'établissait à 9,8 %, ce qui correspond à une hausse d'environ 40 points de base, en raison principalement des émissions nettes d'instruments de TLAC au cours du trimestre.

Au 30 avril 2022, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

¹⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF (novembre 2018).

²⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF (novembre 2018).

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Capacité totale d'absorption des pertes du BSIF (septembre 2018).

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles sont présentées sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que les mesures non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent communiqué et elles sont définies ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions :

Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

(en millions de dollars)	Trimestres clos les			Semestres clos le	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	4 473 \$	4 344 \$	4 176 \$	8 817 \$	8 527 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 469	3 705	3 560	7 174	7 281
Total des revenus	7 942	8 049	7 736	15 991	15 808
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	219	222	496	441	1 260
Charges autres que d'intérêts	4 159	4 223	4 042	8 382	8 250
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 564	3 604	3 198	7 168	6 298
Charge d'impôt sur le résultat	817	864	742	1 681	1 444
Bénéfice net	2 747 \$	2 740 \$	2 456 \$	5 487 \$	4 854 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	78	88	90	166	180
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 669 \$	2 652 \$	2 366 \$	5 321 \$	4 674 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	74	44	77	118	120
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 595 \$	2 608 \$	2 289 \$	5 203 \$	4 554 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,16 \$	2,14 \$	1,88 \$	4,30 \$	3,74 \$
Ajustements					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ¹⁾	24 \$	25 \$	26 \$	49 \$	54 \$
Ajustements (avant impôt)	24	25	26	49	54
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(6)	(7)	(7)	(13)	(15)
Ajustements (après impôt)	18	18	19	36	39
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	-
Ajustements (après impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	18 \$	18 \$	19 \$	36 \$	39 \$
Résultats ajustés					
Revenus d'intérêts nets	4 473 \$	4 344 \$	4 176 \$	8 817 \$	8 527 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 469	3 705	3 560	7 174	7 281
Total des revenus	7 942	8 049	7 736	15 991	15 808
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	219	222	496	441	1 260
Charges autres que d'intérêts	4 135	4 198	4 016	8 333	8 196
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 588	3 629	3 224	7 217	6 352
Charge d'impôt sur le résultat	823	871	749	1 694	1 459
Bénéfice net	2 765 \$	2 758 \$	2 475 \$	5 523 \$	4 893 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	78	88	90	166	180
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 687 \$	2 670 \$	2 385 \$	5 357 \$	4 713 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	74	44	77	118	120
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 613 \$	2 626 \$	2 308 \$	5 239 \$	4 593 \$
Bénéfice dilué ajusté par action					
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 613	2 626	2 308	5 239	4 593
Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres	-	24	13	67	119
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 613 \$	2 650 \$	2 321 \$	5 306 \$	4 712 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 199	1 211	1 213	1 205	1 213
Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres (en millions)	2	19	10	20	35
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 201	1,230	1 223	1 225	1 248
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)²⁾	2,18 \$	2,15 \$	1,90 \$	4,33 \$	3,78 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,02 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,03 \$	0,04 \$

1) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

2) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité¹⁾

<i>(en millions de dollars)</i>	Réseau canadien		Opérations internationales		Gestion de patrimoine mondiale		Services bancaires et marchés mondiaux		Autres		Total	
Pour le trimestre clos le 30 avril 2022												
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 179	\$	681	\$	409	\$	488	\$	(10)	\$	2 747	\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-		76		2		-		-		78	
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux	1 179	\$	605	\$	407	\$	488	\$	(10)	\$	2 669	\$
Ajustements :												
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	4		8		6		-		-		18	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 183	\$	689	\$	415	\$	488	\$	(10)	\$	2 765	\$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 183	\$	613	\$	413	\$	488	\$	(10)	\$	2 687	\$
Pour le trimestre clos le 31 janvier 2022												
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 201	\$	630	\$	415	\$	561	\$	(67)	\$	2 740	\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-		85		3		-		-		88	
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux	1 201	\$	545	\$	412	\$	561	\$	(67)	\$	2 652	\$
Ajustements :												
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	4		7		7		-		-		18	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 205	\$	637	\$	422	\$	561	\$	(67)	\$	2 758	\$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 205	\$	552	\$	419	\$	561	\$	(67)	\$	2 670	\$
Pour le trimestre clos le 30 avril 2021												
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	927	\$	507	\$	374	\$	517	\$	131	\$	2 456	\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-		87		2		-		1		90	
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux	927	\$	420	\$	372	\$	517	\$	130	\$	2 366	\$
Ajustements :												
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	4		9		6		-		-		19	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	931	\$	516	\$	380	\$	517	\$	131	\$	2 475	\$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	931	\$	429	\$	378	\$	517	\$	130	\$	2 385	\$
Pour le semestre clos le 30 avril 2022												
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	2 380	\$	1 311	\$	824	\$	1 049	\$	(77)	\$	5 487	\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-		161		5		-		-		166	
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux	2 380	\$	1 150	\$	819	\$	1 049	\$	(77)	\$	5 321	\$
Ajustements :												
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	8		15		13		-		-		36	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	2 388	\$	1 326	\$	837	\$	1 049	\$	(77)	\$	5 523	\$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 388	\$	1 165	\$	832	\$	1 049	\$	(77)	\$	5 357	\$
Pour le semestre clos le 30 avril 2021												
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 838	\$	984	\$	795	\$	1 060	\$	177	\$	4 854	\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-		175		5		-		-		180	
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux	1 838	\$	809	\$	790	\$	1 060	\$	177	\$	4 674	\$
Ajustements :												
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	8		18		13		-		-		39	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 846	\$	1 002	\$	808	\$	1 060	\$	177	\$	4 893	\$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 846	\$	827	\$	803	\$	1 060	\$	177	\$	4 713	\$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque.

2) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises.

Résultats présentés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos le						Pour le semestre clos le			
	31 janvier 2022			30 avril 2021			30 avril 2021			
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Montant présenté	Variation de change	Montant en dollars constants	Montant présenté	Variation de change	Montant en dollars constants	Montant présenté	Variation de change	Montant en dollars constants	
Revenus d'intérêts nets	1 648	\$ (40)	\$ 1 688	\$ 1 662	\$ 44	\$ 1 618	\$ 3 450	\$ 178	\$ 3 272	
Revenus autres que d'intérêts	749	(4)	753	716	24	692	1 489	77	1 412	
Total des revenus	2 397	(44)	2 441	2 378	68	2 310	4 939	255	4 684	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	274	(9)	283	396	10	386	921	54	867	
Charges autres que d'intérêts	1 285	(28)	1 313	1 294	30	1 264	2 696	122	2 574	
Charge d'impôt sur le résultat	208	(2)	210	181	5	176	338	18	320	
Bénéfice net	630	\$ (5)	\$ 635	\$ 507	\$ 23	\$ 484	\$ 984	\$ 61	\$ 923	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	85	\$ (3)	\$ 88	\$ 87	\$ 6	\$ 81	\$ 175	\$ 15	\$ 160	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	545	\$ (2)	\$ 547	\$ 420	\$ 17	\$ 403	\$ 809	\$ 46	\$ 763	
Autres mesures										
Actifs moyens (en milliards de dollars)	196	\$ (3)	\$ 199	\$ 194	\$ 5	\$ 189	\$ 197	\$ 9	\$ 188	
Passifs moyens (en milliards de dollars)	144	\$ (3)	\$ 147	\$ 149	\$ 5	\$ 144	\$ 151	\$ 8	\$ 143	
Résultats ajustés										
(en millions de dollars)	31 janvier 2022			30 avril 2021			30 avril 2021			
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Montant ajusté	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	Montant ajusté	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	Montant ajusté	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	
Revenus d'intérêts nets	1 648	\$ (40)	\$ 1 688	\$ 1 662	\$ 44	\$ 1 618	\$ 3 450	\$ 178	\$ 3 272	
Revenus autres que d'intérêts	749	(4)	753	716	24	692	1 489	77	1 412	
Total des revenus	2 397	(44)	2 441	2 378	68	2 310	4 939	255	4 684	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	274	(9)	283	396	10	386	921	54	867	
Charges autres que d'intérêts	1 275	(27)	1 302	1 283	29	1 254	2 672	121	2 551	
Charge d'impôt sur le résultat	211	(3)	214	183	5	178	344	17	327	
Bénéfice net	637	\$ (5)	\$ 642	\$ 516	\$ 24	\$ 492	\$ 1 002	\$ 63	\$ 939	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	85	\$ (2)	\$ 87	\$ 87	\$ 6	\$ 81	\$ 175	\$ 15	\$ 160	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	552	\$ (3)	\$ 555	\$ 429	\$ 18	\$ 411	\$ 827	\$ 48	\$ 779	

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

La Banque attribue le capital à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Le rendement des capitaux propres ajusté représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2021 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquiescer d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquiescer de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 25 mai 2022, à 7 h 15 (HE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 7409796, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 7 h 15 HE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 25 mai 2022 au 1^{er} juillet 2022, en composant le 905 694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 1127377, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza — 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
44, rue King Ouest, Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.

Livraison le jour suivant :
Computershare
a/s des Services aux actionnaires
462 South 4th Street, Suite 1600
Louisville, KY 40202

Première classe, courrier recommandé ou courrier certifié :

Computershare
a/s des Services aux actionnaires
CP 505000
Louisville, KY 40233-5000

Téléphone : 1-800-962-4284
Courriel : service@computershare.com

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :
Scotia Plaza — 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-3672
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Information

John McCartney
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
416-863-7579

Sophia Saeed
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
416-933-8869